

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 19 Mai 2020

Date d'affichage 19 Mai 2020

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 28 (+ 1 procuration)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200526-DEL\_20\_05\_25\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2020

Affichage : 26/05/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le VINGT CINQ MAI à Vingt heures,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sans présence du public sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU pour l'installation et l'élection des adjoints et sous la présidence de Monsieur Carl GUILLEMIN doyen d'âge pour l'élection du Maire.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Thierry BODIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** : M. Dominique MORANCE (pouvoir donné à Didier REVEAU)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Audrey MAMONTEIL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DE CINQ ADJOINTS**

L'an DEUX MILLE VINGT, le 25 MAI, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LA FERTE-BERNARD proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans les Halles Denis Béalet sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mmes et M. les Conseillers Municipaux :

1. Didier REVEAU
2. Cécile KNITTEL
3. Éric PAPILLON
4. Sylvie SEQUEIRA
5. Laurent PHILIBERT
6. Christiane VAN RYSSEL
7. Gérard GUESNE
8. Gaëtan THOMAS
9. Christophe BISI
10. Bénédicte MARCHAIS
11. Catherine CHANTEPIE
12. Nicolas CHABLE
13. Sophie DOLLON
14. Françoise PELLODI

15. Delphine LETESSIER
16. Nicolas GUILLARD
17. Marie DENONELLE
18. Emmanuel VIGNERON
19. Marie-Hélène TROUILLOT
20. Thierry BODIN
21. Audrey MAMONTEIL
22. Sandra TRASSART-ROQUAIN
23. Lionel COURTEMANCHE
24. Carl GUILLEMIN
25. Emmanuel BOIS
26. Olivia JAMAIN
27. Franck POTAUFEUX
28. Edith ALIX

Absent ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU :

29. Dominique MORANCE

La séance a été ouverte sous la présidence de M. DIDIER REVEAU, Maire, qui –après l’appel nominal- a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Didier REVEAU, Cécile KNITTEL, Éric PAPILLON, Sylvie SEQUEIRA, Laurent PHILIBERT, Christiane VAN RYSSEL, Gérard GUESNE, Gaëtan THOMAS, Christophe BISI, Bénédicte MARCHAIS, Catherine CHANTEPIE, Nicolas CHABLE, Sophie DOLLON, Françoise PELLODI, Delphine LETESSIER, Nicolas GUILLARD, Marie DENONELLE, Emmanuel VIGNERON, Marie-Hélène TROUILLOT, Thierry BODIN, Audrey MAMONTEIL, Sandra TRASSART-ROQUAIN, Lionel COURTEMANCHE, Carl GUILLEMIN, Emmanuel BOIS, Olivia JAMAIN, Franck POTAUFEUX, Dominique MORANCE, Edith ALIX dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Carl GUILLEMIN, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

## **ELECTION DU MAIRE**

### Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture de l’article L. 2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l’élection du Maire, conformément aux dispositions des articles sus-visés.

Chaque conseiller municipal, à l’appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne.....	29
<b>A déduire :</b>	
Bulletins déclarés nuls (conformément art. L66 du Code Electoral).....	1
—————	
<b>RESTE pour le nombre de suffrages exprimés .....</b>	28
MAJORITE ABSOLUE.....	15
ONT OBTENU : M. Didier REVEAU .....	28 voix

Monsieur Didier REVEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de M. Didier REVEAU, élu Maire, à l'élection des 5 Adjoint, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (conformément à l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Une liste a été préparée et distribuée à chaque conseiller municipal.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

### **ELECTION DES ADJOINTS** Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	29
<b>A déduire :</b>	
Bulletins déclarés nuls (conformément art. L66 du Code Electoral).....	0
	———
<b>RESTE pour le nombre de suffrages exprimés .....</b>	<b>29</b>
MAJORITE ABSOLUE.....	15
ONT OBTENU : Liste : Fier d'être Fertois .....	29 voix

Les Conseillers suivants ont été proclamés Adjoint au Maire :

- Premier Adjoint : Madame Cécile KNITTEL
  - Urbanisme, Cadre de Vie et Environnement
- Deuxième Adjoint : Monsieur Éric PAPILLON
  - Jeunesse et Sport
- Troisième Adjoint : Madame Sylvie SEQUEIRA
  - Affaires Sociales et Solidarité
- Quatrième Adjoint : Monsieur Laurent PHILIBERT
  - Culture et Patrimoine
- Cinquième Adjoint : Madame Christiane VAN RYSSEL
  - Education et Enfance

Et installés dans leurs fonctions.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**